

Conseil municipal du 22 Janvier 2025 (Presse)

Le Conseil Municipal s'est réuni le 22 Janvier 2025 sous la présidence de M. Rémy LE VOT, Maire.

1- Point sur les dossiers en cours :

Le Maire rappelle que la finalisation des cavurnes supplémentaires au cimetière aura lieu à partir de fin janvier.

Ont été ensuite évoquées les incivilités, en diminution en général, mise à part la gestion des chiens.

Une note va paraître sur City Komi récapitulant les bonnes pratiques à ce niveau, à savoir qu'aucun chien ne doit divaguer librement sur la voie publique. A domicile, les animaux doivent être contenus sur le domaine privé et en cas de promenade, ils doivent être tenus en laisse.

2 – Bilan 2024 et projets 2025

Le Conseil Municipal a décidé de reporter les projets de maison partagée et de sécurisation du bourg.

Ont été actés d'ores et déjà des projets bénéficiant de subventions, à savoir la rénovation de l'éclairage public du bourg, l'extension du réseau d'assainissement rue de Kergroas, le projet New Deal au niveau téléphonie. De même seront réalisés en 2025 10 cavurnes supplémentaires et un programme de voirie minimum. Les aires de poubelles seront également réaménagées en partenariat avec la CCKB.

3- SIVU Portage de repas

Le nouveau dispositif de portage des repas, opérationnel depuis le 20 janvier a été présenté aux élus. Deux véhicules ont été acquis pour desservir les 10 communes concernées et ont bénéficié d'une participation conséquente de la part du garage TRENVOUEZ de PLOUNVEZ-QUINTIN.

Deux employés sont chargés de la livraison des repas et le secrétariat du nouveau dispositif est assuré par l'EHPAD de St Nicolas. Les bénéficiaires de ce service peuvent prétendre, de surcroît au dispositif APA. Enfin, chaque commune adhérente au SIVU participera à hauteur de 2.5 €/hab pour constituer un fonds de roulement de la nouvelle structure.

Parallèlement à cette évolution, les services SAAD et SIAD de Ste-Tréphine seront désormais assurés par le SAD du Korong.

4 – Modification du règlement du lotissement Ar Men

Le Conseil décide de simplifier l'article 11 sur l'aspect extérieur des constructions pour qu'elles soient plus adaptées aux exigences actuelles.

5 – Abri vélos

Le Conseil acte l'acquisition d'un abri pour vélos à l'école afin d'inciter les jeunes à se rendre à l'école à vélo, mais aussi pour des raisons pédagogiques (Projet « Rouler à vélo »...).

D'autre part, un abri « arrêt du car » sera réalisé en régie et installé à St-Colomban.

6 – Sécurité Place la Poste

A la demande des riverains, afin de limiter la vitesse Place de la Poste, 2 ralentisseurs de type « coussins berlinois » seront mis en place à titre d'expérimentation.

7 – Projet de jardin partagé

Le projet de jardin partagé a été relancé avec de nouveaux partenaires. Plusieurs personnes se sont déjà portées candidates pour s'associer à ce projet de lien social et de pratiques innovantes partagées.

8 – PLUiH

Le Maire a présenté la première séance de travail à réaliser au niveau communal de vérification du potentiel foncier présenté par la CCKB.

Les élus sont invités à se réunir pour 2 réunions de travail les 5 et 25 février à 14 h 00 en mairie. Les conclusions sont à communiquer à la CCKB au plus tard le 28 février.

9 - Questions diverses :

- Présentation de l'état-civil 2024 et des modalités du recensement en cours jusqu'au 16 février.
- Travaux à l'école : Ont été présentés la réalisation de « l'espace classe en extérieur » à proximité des lagunes à la demande de l'équipe pédagogique et évoquées des améliorations en terme de sécurité concernant l'accès des véhicules privés au parking « côté cantine » et la finalisation des mesures de sécurité de l'école.